

able.

PX L 180-24

I

**FOTOCÉLULE DA PARETE E DA
COLONNA SINCRONIZZATE E
ORIENTABILI (180°)**

P

**FOTOCÉLULAS DE PAREDE E
PARA COLUMNAS SINCRONIZADAS
E ORIENTÁVEIS (180°)**

GB

**WALL-MOUNTED AND
PILLAR-MOUNTED PHOTOCELLS,
SYNCHRONISED AND
ADJUSTABLE (180°)**

D

**FOTOEZELLEN FÜR
WANDMONTAGE UND SÄULEN,
SYNCHRONISIERT UND
AUSRICHTBAR (180°)**

F

**PHOTOCÉLULES MURALES ET
POUR PÔTELETS, SYNCHRONISÉES
ET ORIENTABLES (180°)**

NL

**GESYNCHRONISEERDE
VERSTELBARE (180°)
FOTOCÉLLEN VOOR
WANDMONTAGE**

E

**FOTOCÉLULAS DE SUPERFICIE
Y PARA COLUMNAS
SINCRONIZADAS Y
ORIENTABLES (180°)**

Fig. 1

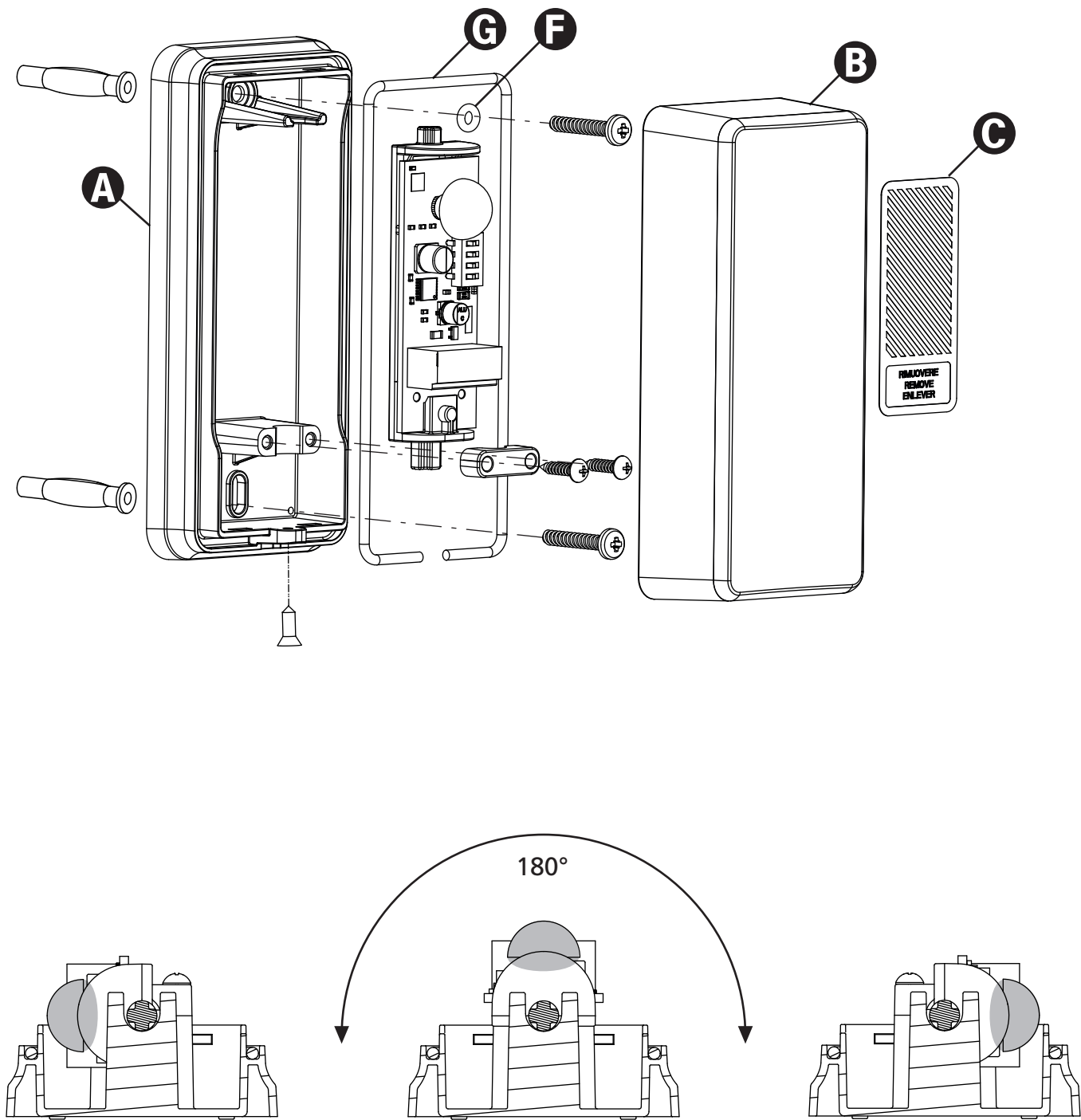


Fig. 2

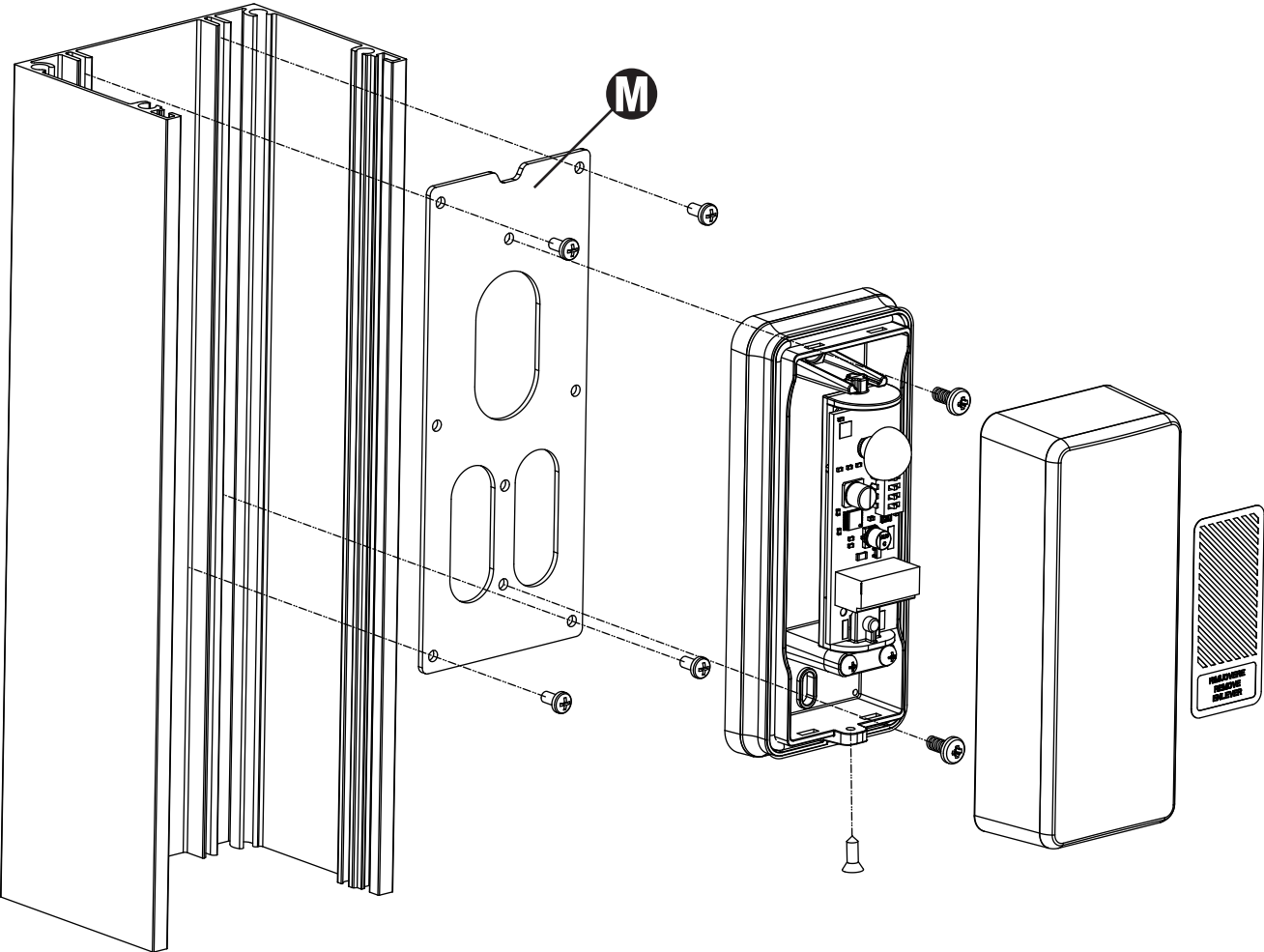


Fig. 3

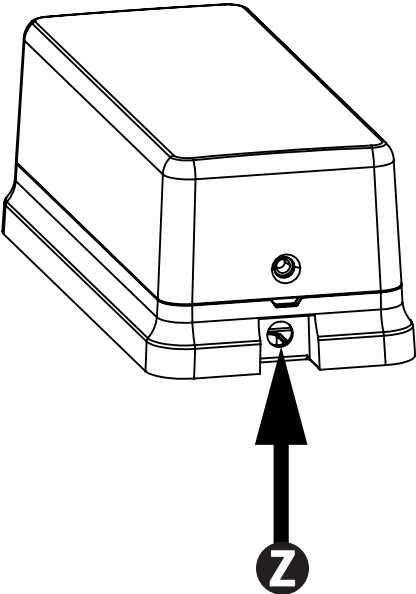


Fig. 4

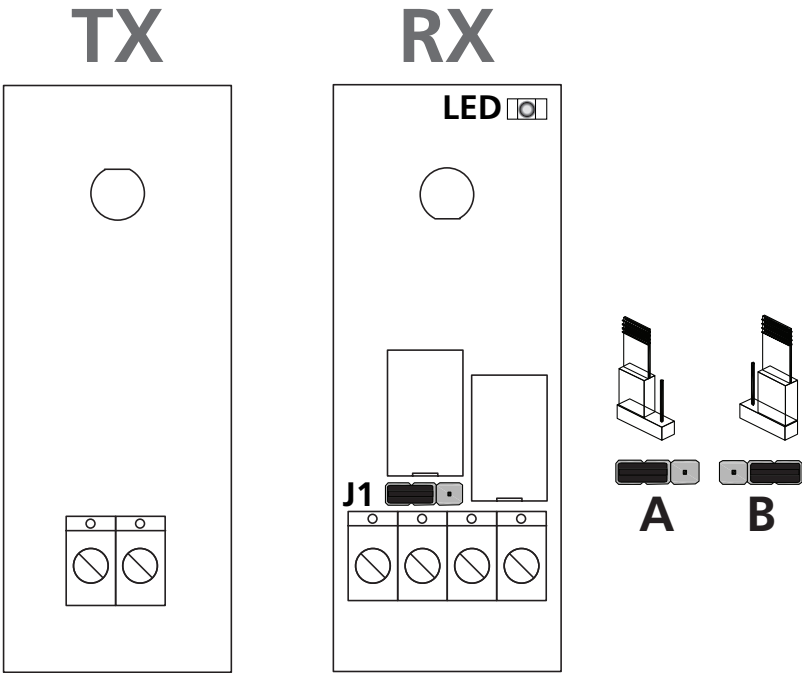


Fig. 5

SYNCHRO

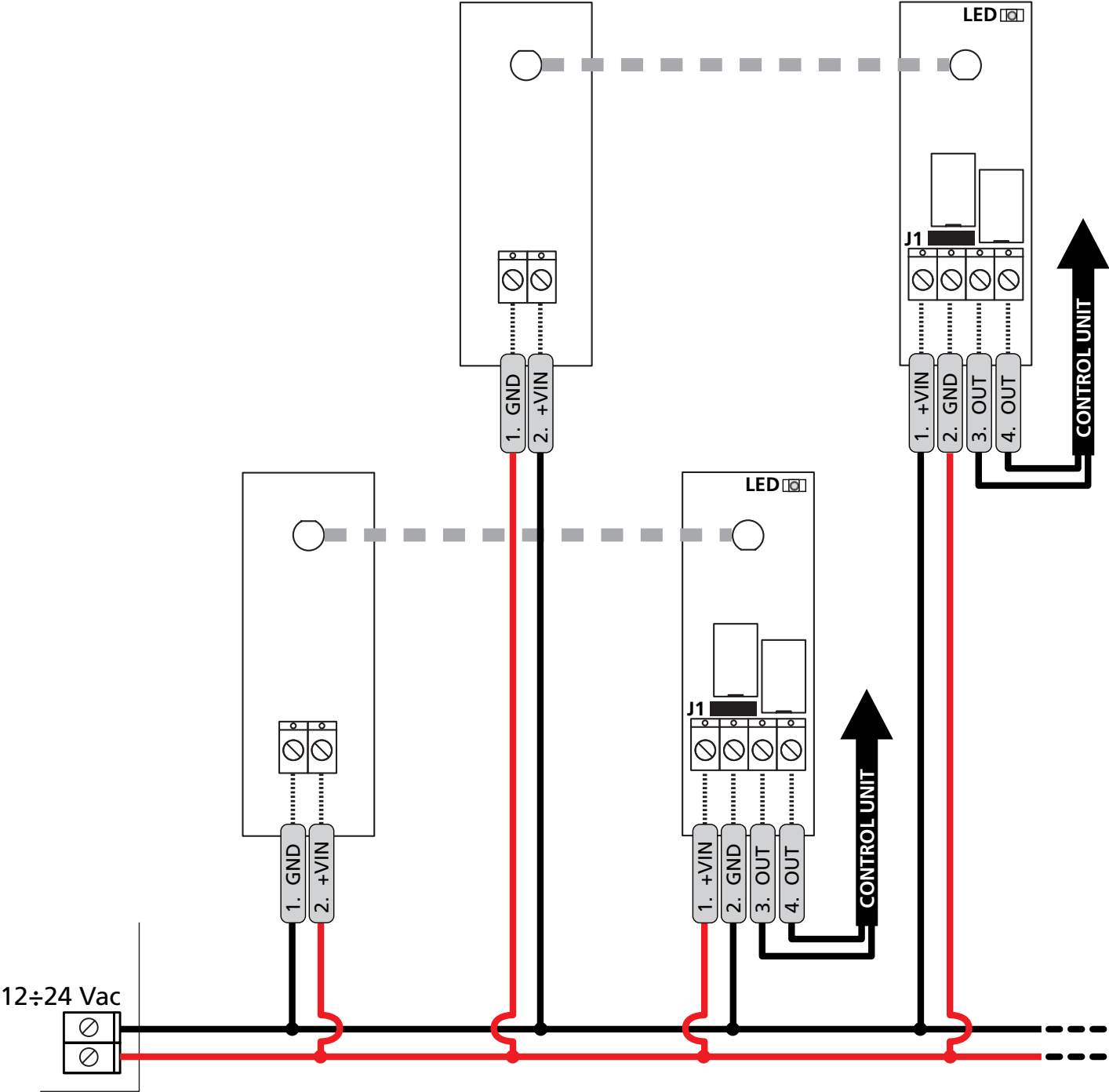
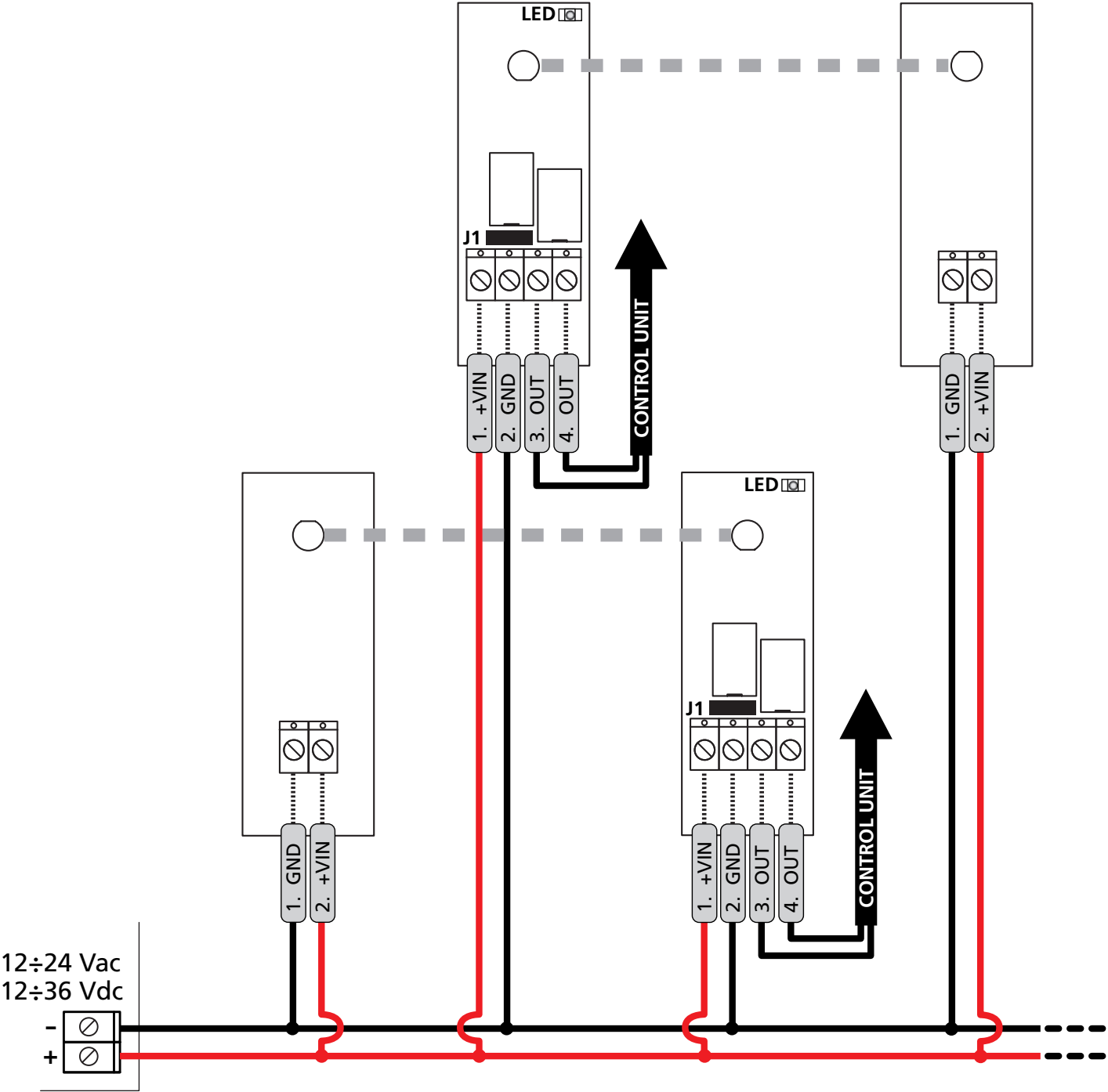


Fig. 6

NO-SYNCHRO



INSTALLATION AU MUR (Fig.1)

Pour un fonctionnement correct du système il est nécessaire de vérifier la planéité et la linéarité de la surface dans les points prévus pour l'installation, donc FIXER LE PROJECTEUR EN FACE DU RÉCEPTEUR LE LONG DU MÊME AXE GÉOMÉTRIQUE ET À LA MÊME HAUTEUR DU SOL.

Pour une correcte installation veuillez suivre attentivement les instructions suivantes:

- Définir les points prévus pour l'installation, en tenant compte qu'il est nécessaire de fixer les photocellules sur une surface linéaire et plate.

⚠ ATTENTION: positionner les photocellules de manière d'éviter que le récepteur RX se trouve face du soleil.

- Définir le parcours des canaux pour le passage des câbles d'alimentation.
- Ouvrir le boîtier de la photocellule et utiliser la base **A** pour le traçage des trous de fixation.
- Fixer la base en utilisant le joint **F**.
- Réaliser les branchements électriques en faisant passer les câbles dans le trou **Z** prévu à cet effet.

INSTALLATION SUR COLONNE (FIG.2)

1. Installer les colonnes en suivant les indications contenues dans le relatif manuel d'instructions annexé.
2. À l'aide de l'adaptateur **M**, fixer les photocellules dans la colonne à l'aide des vis appropriées.

⚠ ATTENTION: les normes en vigueur imposent la reconnaissance d'obstacles avec des hauteurs minimum différentes selon le type d'installation: 30 cm (hauteur conseillée pour l'installation de la photocellule 20 cm) ou 70 cm (hauteur conseillée 50 cm). Référez-vous aux normes dédiées à votre type d'installation spécifique.

3. Introduire les câbles pour les branchements dans l'orifice spécial figurant dans la base de la colonne.
4. Brancher les photocellules et effectuer la mise au point.
5. Insérer le plastique frontal de la colonne en le faisant coulisser par le haut et insérer ensuite le bouchon supérieur.

⚠ ATTENTION: si la portée ne suffit pas vérifier que le transmetteur et le récepteur soient alignés. Éventuellement enlever le couvercle **B de la photocellule insérée dans la colonne fermée avec le bouchon supérieur.**

Si la photocellule est insérée à l'intérieur d'une colonne sur laquelle est monté un accessoire à la place du bouchon supérieur NE PAS enlever le couvercle.

RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

⚠ ATTENTION: L'installation de l'armoire, des dispositifs de sécurité et des accessoires doit être faite avec l'alimentation débranchée

La nouvelle série de dispositifs a été améliorée avec un circuit de synchronisme qui permet de monter deux jeux même très proches sans qu'elles interfèrent l'une l'autre.

⚠ ATTENTION : l'alimentation de TX et RX doit être en phase (par ex. masse TX avec masse RX et 24VAC TX avec 24VAC RX)

Fonctionnement synchronisé - connecter comme Fig. 5

Alimenter en courant alterné les deux jeux de photocellules, en inversant la polarité entre le premier et le deuxième jeux.

Fonctionnement NON synchronisé - connecter comme Fig. 6

Alimenter en courant continu les deux jeux de photocellules et installer les deux jeux à l'invers l'un par rapport à l'autre.

CAVALIER (Fig. 4)

CAVALIER J1 (RX)

Position A - sortie relais avec contact normalement fermé (DEFAULT)

Position B - sortie relais avec contact normalement ouvert

MISE AU POINT

Après avoir terminé la mise en place, vérifier que le système fonctionne correctement:

1. Contrôler qu'aucun objet fixe ne soit interposé entre le transmetteur et le récepteur.
2. Alimenter le système:
 - la DEL du récepteur est éteinte: la photocellule n'est pas centrée, exécuter le centrage
 - la DEL du récepteur est allumée: la photocellule est centrée, passer donc au point 3.

⚠ ATTENTION: Si la DEL du récepteur clignote, l'alimentation de TX et RX n'est pas en phase. Contrôler les branchements électriques.

3. Insérer le couvercle **B** sur les photocellules à l'aide du joint **G**.
4. Vérifier le fonctionnement correct sans enlever le filtre adhésif d'atténuation **C** (le filtre simule des conditions météo adverses: pluie, brouillard etc..)
5. Enlever donc le filtre d'atténuation.
6. Interrompre plusieurs fois le faisceau infrarouge: la DEL du récepteur doit s'éteindre et le relais doit commuter.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Portée optique	20 m
Dimensions	118x52x42 mm
Alimentation (VIN - GND)	12÷24 Vac / 12÷36 Vdc
Signal	infrarouge modulé 2 KHz $\lambda = 940$ nm
Portée des contacts relais	1A max 30 VDC
Absorption (VIN = 24Vdc)	TX 15 mA RX 20 mA
Temperature de fonctionnement	-20° + 60° C
Protection	IP55



ÉLIMINATION DU PRODUIT

Comme pour les opérations d'installation, même à la fin de la vie de ce produit, les opérations de démantèlement doivent être effectuées par un personnel qualifié.

Ce produit est composé de différents types de matériaux: certains peuvent être recyclés, d'autres doivent être éliminés.

S'informer sur les systèmes de recyclage ou de mise au rebut prévus par les règlements en vigueur sur le territoire, pour cette catégorie de produit.

Attention ! – Certaines parties du produit peuvent contenir des substances polluantes ou dangereuses qui, si dispersées dans l'environnement, pourraient provoquer des effets nocifs sur l'environnement et sur la santé humaine.

Comme indiqué par le symbole ci-contre, il est interdit de jeter ce produit dans les déchets domestiques.

Effectuer une "collecte séparée" pour la mise au rebut, selon les méthodes prévues par les règlements en vigueur sur le territoire, ou amener le produit au vendeur au moment de l'achat d'un nouveau produit équivalent.

Attention ! – les règlements en vigueur au niveau local peuvent prévoir de lourdes sanctions en cas de mise au rebut abusif de ce produit.

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant V2 S.p.A., ayant son siège social a:
Corso Principi di Piemonte 65, 12035, Racconigi (CN), Italie

Déclare sous sa propre responsabilité que les produits:
PX L 180-24

sont conformes aux directives suivantes:
2014/30/UE, ROHS-3 2017/2102

Racconigi, le 10/01/2024
Le représentant légal V2 S.p.A.

Roberto Rossi